

SENSIBILISATION AUX RISQUES PSYCHO SOCIAUX

Date de mise à jour : 03/03/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :
- Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise
- Comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour le salarié et l'entreprise
- Engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables

INDICATEURS DE PERFORMANCE

*taux sur l'année précédente

Satisfaction stagiaire

★★★★☆ 81%

Stagiaires formés

16

Public

Salariés impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités d'inscription

Inscription et signature de la convention de formation.

Délais d'accès

En Inter - Entrée et sortie à dates fixes. Transmission de la convention 15 jours avant le début de la formation.

Handicap

Action ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap).

Tarifs

420€ HT

Durée

1 jour

Lieu(x) de formation

- Le Havre
- Évreux
- Port-Jérôme-sur-Seine

CONTENU DE LA FORMATION

La réglementation, les obligations et les enjeux de la prévention
- Définir le cadre juridique : les obligations de l'employeur
- Utiliser le document unique d'évaluation des risques (DUER)

Les différents types de risque
- Définir les risques psychosociaux
- Connaître les données chiffrées
- Identifier les facteurs de risques
- Identifier les risques (stress et conséquences sur l'individu, burn-out, violences au travail, harcèlement moral et sexuel)

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules (elearning)

Moyens pédagogiques

Pédagogie active et participative : travaux en sous-groupes autour d'études de cas, de situations concrètes, jeux de rôles, retour d'expérience. Remise de supports pédagogiques.

Équipe pédagogique

Formateur(rice)s expert(e)s ou psychologue du travail, titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnel(le)s du métier.

Modalités d'évaluation et d'examen

Évaluation des compétences acquises via un questionnaire intégrant des mises en situation. Attestation d'acquisition des capacités professionnelles.